



Propositions à moindres frais

Par DENIS SERON

FNRS – Université de Liège

Le présent essai rassemble quelques réflexions de nature générale concernant le principe de parcimonie ontologique. Le but est de clarifier dans quelle mesure et à quelles conditions ce principe doit orienter l'activité de théorisation, en particulier en philosophie. Car le rasoir d'Ockham ne joue pas seulement le rôle d'un argument décisif dans d'innombrables débats entre philosophes. Plus encore, il sert fréquemment de principe heuristique dans la résolution de problèmes philosophiques. Si l'on croit, comme c'est assurément mon cas, que le principe de parcimonie ontologique pose une condition nécessaire de la rationalité philosophique, alors il convient de montrer préalablement en quel sens et dans quelles limites il peut nous servir de guide et éventuellement concurrencer d'autres exigences légitimes.

L'application du principe de parcimonie en philosophie, à supposer qu'elle soit légitime, soulève des problèmes d'un genre particulier, dont l'intérêt est peut-être qu'ils nous contraignent à adopter un point de vue plus général que celui de la philosophie des sciences naturelles. En étendant l'exigence de parcimonie à des domaines où les notions de probabilité prédictive et de falsifiabilité d'une hypothèse ne semblent plus d'application qu'en un sens lointain ou analogique, elle suggère que le principe de parcimonie a peut-être une portée plus large que ne le sous-entendent les analyses bayésiennes et popperiennes.

Nous prendrons pour fil conducteur la question plus spéciale suivante : *quel genre d'entités sont en définitive les propositions ?* Depuis Bolzano, cette question a été le *casus belli* d'abondantes controverses dressant l'un contre l'autre le platonisme logique, le psychologisme logique, la « fondation phénoménologique de la logique », le pragmatisme de la signification de Wittgenstein et Quine, et beaucoup d'autres positions encore. Or, ces controverses ont la particularité que le principe de parcimonie ontologique y condi-

tionne manifestement toute décision sur l'essentiel, même là où il ne semble avoir joué historiquement aucun rôle. La simple question de savoir s'il est « acceptable » d'assumer un domaine de propositions ontologiquement séparables serait inintelligible si on ne devait pas sous-entendre quelque chose de semblable à ceci : comme il est inacceptable d'assumer sans motifs valables l'existence d'un certain type d'entités, l'attitude acceptable est de renoncer à de telles entités.

Plus spécialement, cette étude trouvera son point de départ dans la théorie des états de choses développée par Roderick Chisholm dans les années 1970, laquelle, comme va le voir, est motivée centralement par un souci d'économie ontologique. Il s'agira moins d'étudier cette dernière pour elle-même que d'en faire usage à la manière d'un cas d'école en vue de formuler plus précisément la question de la parcimonie ontologique. Dans les sections 1 et 2, je donnerai un aperçu du traitement de la récurrence événementielle chez Chisholm et en présenterai quelques conséquences générales concernant l'ontologie des propositions. Dans la section 3, je contrasterai cette conception avec des conceptions concurrentes, en particulier avec celle de Husserl dans les *Recherches logiques*. Enfin, je conclurai par des réflexions générales sur la manière dont on peut trancher de telles alternatives à la lumière du principe de parcimonie ontologique, ce qui m'amènera à introduire un certain nombre de distinctions nouvelles.

1. Comment se débarrasser des propositions fregéennes

Les analyses qui suivent se focaliseront principalement sur quelques textes de Chisholm écrits dans le contexte d'une controverse avec Davidson¹. Ces textes — qui reflètent des positions qui ont fluctué ultérieurement — sont consacrés à l'élaboration d'une ontologie des états de choses. Le fait qui nous intéressera est que Chisholm y tente de définir la proposition en termes d'états de choses et, par ce biais, de repenser au moins partiellement la logique comme une théorie des états de choses. Le résultat de cette tentative

¹ R. Chisholm, « Events and propositions », *Noûs*, 4/1 (févr. 1970), p. 15-24 (désormais abrégé en *EP*) ; D. Davidson, « Events as particulars », *Noûs*, 4/1 (févr. 1970), p. 25-32 (désormais abrégé en *EaP*) ; R. Chisholm, « States of affairs again », *Noûs*, 5/2 (mai 1971), p. 179-189 (désormais abrégé en *SAA*) ; R. Chisholm, « Events without times: An essay on ontology », *Noûs*, 24/3 (juin 1990), p. 413-427. Une part de cette controverse relève de la théorie de l'action et ne nous intéressera pas ici.

est ce qu'on pourrait appeler une approche métaphysique des propositions, motivée, pour l'essentiel, par un souci d'économie ontologique.

Dans son texte « Events and propositions » de 1970 (*EP*), le biais choisi par Chisholm pour aborder cette question est le problème de la *récur-rence* (*recurrence*) des événements, à savoir le fait qu'un même événement peut avoir lieu plusieurs fois. Par exemple, mon voisin de table a renversé deux fois son verre au cours du souper ; j'ai renversé mon verre hier et je l'ai encore renversé aujourd'hui ; la quatrième symphonie de Prokofiev a été jouée trois fois cette année, etc. La notion de récurrence est intimement liée à celle d'occurrence. Ce que Chisholm appelle « occurrence » d'un événement est le fait que cet événement se produit, à savoir la « consistance » (*Bestehen*) d'un état de choses par opposition à l'existence d'une chose. Aussi tient-il *to occur* pour synonyme de « *to hold, obtain, happen, or take place* » (*EP*, p. 16)¹. La question posée par Chisholm est simplement celle-ci : « Comment allons-nous décrire la récurrence d'un événement ? » (*EP*, p. 15.)

Chisholm commence par envisager trois stratégies possibles pour décrire la récurrence d'un événement. La première consiste à poser qu'il existe trois temps différents tels que l'événement se produit au premier et au dernier mais pas à celui entre les deux. La récurrence de l'événement *p* pourrait alors être notée au moyen de la formule suivante :

$$(1) \quad \exists p \exists x \exists y \exists z, p \text{ se produit au temps } x \ \& \ p \text{ ne se produit pas au temps } y \ \& \ p \text{ se produit au temps } z$$

Cependant, cette première option engendre des difficultés évidentes, qui viennent du fait qu'elle nous contraint à quantifier sur des temps et que de tels temps sont des entités problématiques, ou en tout cas des entités dont il faut d'abord se demander si elles ne seraient pas assumées *praeter necessitatem*.

La deuxième stratégie consiste à prendre acte du fait que les temps sont des entités problématiques, puis à leur substituer autre chose, par exemple des « occasions ». La récurrence d'un événement serait ainsi décrite dans les termes suivants : « Il existe trois occasions différentes telles que

¹ *To obtain* est la traduction de *bestehen* retenue par Chisholm dans plusieurs autres textes. Par souci de simplicité, je traduirai dans la suite *to occur* et *to recur* par « se produire » et « se reproduire », et *occurrence* et *recurrence* par « occurrence » et « récurrence ».

l'événement se produit à l'occasion la plus ancienne et à la plus récente mais pas à celle entre les deux. » (*EP*, p. 15.) Ce qu'on peut noter comme suit :

- (2) $\exists p \exists x \exists y \exists z, p$ se produit à l'occasion x & p ne se produit pas à l'occasion y & p se produit à l'occasion z

La difficulté, naturellement, est qu'on ne voit pas bien ce que pourraient être de telles « occasions », si du moins ils doivent être différents des temps.

La troisième stratégie, certainement plus convaincante, fait appel à la distinction entre type et instanciation d'événement. La récurrence serait décrite ainsi : « Si un événement p se reproduit, alors il existe des événements q, r et s de cette sorte : r se produit après q, s se produit après r , et p est exemplifié ou instancié dans q et dans s , et non dans r . » (*EP*, p. 15.) C'est-à-dire :

- (3) $\exists p \exists q \exists r \exists s, r$ se produit après q & s se produit après r & p est instancié dans q & p est instancié dans s & p n'est pas instancié dans r

L'inconvénient de cette approche, toutefois, est qu'elle nous contraint à introduire deux classes distinctes d'entités : d'une part des « types d'événements », ou « événements abstraits », d'autre part des « événements particuliers », qui sont des instanciations d'événements abstraits.

Les difficultés censément inhérentes à ces trois premières approches ont conduit Chisholm à en proposer une quatrième, qui se ramène à la formulation suivante : « Nous pouvons dire sans temps (*tenselessly*) qu'un événement se reproduit si et seulement si l'événement se produit et ensuite après cela la négation de l'événement se produit et ensuite après cela l'événement se produit. » (*EP*, p. 15.)

- (4) $\exists p, p$ se produit et ensuite non- p se produit et ensuite p se produit

Un aspect essentiel de cette nouvelle approche est qu'elle est *d'emblée* motivée par un souci d'économie ontologique : il s'agit, avant toutes choses, de faire l'économie des temps et des événements abstraits. Comme je le suggérerai dans la suite, c'est la théorie chisholmienne des états de choses dans son ensemble qui semble motivée en profondeur par un souci d'écono-

mie ontologique. Et assez curieusement, c'est ce même souci qui va conduire Chisholm à défendre, comme on va le voir, des positions d'allure meinongienne.

Les formulations ci-dessus nous obligent à introduire une distinction importante concernant la tournure « la négation de l'événement se produit ». En effet, si nous parlons « sans temps », comme le prescrit Chisholm, nous devons veiller à ce que la récurrence d'un événement p n'implique pas, dans nos formulations, que p ne se produit pas. En d'autres termes, l'occurrence de la négation d'un événement p doit être différente de la non-occurrence de p :

non- p se produit \nleftrightarrow p ne se produit pas

Cette contrainte rend indispensable la notion d'événement ou d'état de choses négatif — introduite pour la première fois par Meinong et le phénoménologue réaliste Adolf Reinach¹. Moins directement, elle a d'importantes conséquences sur la manière dont nous devons concevoir les relations entre métaphysique et logique, ou entre la vérité des propositions et l'occurrence des événements. Car elle entraîne avec évidence que celles-ci ont des propriétés différentes. D'une part, il suit de la distinction ci-dessus que l'occurrence de non- p n'implique pas la non-occurrence de p , et que la non-occurrence de p n'implique pas l'occurrence de non- p . D'autre part, du moins dans la logique propositionnelle standard, la vérité de non- p implique la fausseté de p , et la fausseté de p implique la vérité de non- p .

De même, supposons qu'à l'occasion d'une journée d'étude, je sois invité à prendre la parole après mon collègue et ami Federico. Si nous envisageons à nouveau les choses « sans temps », alors il doit être vrai que Federico parle et il doit également être vrai que je parle, ce qui implique que la conjonction <Federico parle et je parle> devra être vraie. Par contre, la conjonction de l'occurrence de l'événement /Federico parle/ et de l'occurrence de l'événement /je parle/ n'implique pas l'occurrence de la conjonction d'événements /Federico parle et je parle/. En d'autres termes, il se produit ceci que Federico parle et il se produit ceci que je parle, mais cela n'implique pas qu'il se produit ceci que Federico parle pendant que je parle.

¹ A. Meinong, *Über Annahmen*, Johann Ambrosius Barth, 1902. A. Reinach, « Zur Theorie des negativen Urteils », *Sämtliche Werke : Textkritische Ausgabe*, éd. K. Schuhmann & B. Smith, Philosophia Verlag, 1989, vol. 1.

Ces remarques suggèrent une certaine dissociation du point de vue métaphysique sur l'occurrence des événements et du point de vue logique sur la vérité des propositions. Plus précisément, l'idée de Chisholm est que la notion de récurrence nous oblige à distinguer les propositions, qui sont soumises aux lois de la logique propositionnelle, et les événements, qui ne le sont pas. Cependant, Chisholm ne s'en tient pas à cette constatation. Il va s'employer par ailleurs, comme on va le voir un peu plus loin, à atténuer cette distinction par une nouvelle interprétation — proprement métaphysique — de la notion de proposition et des propriétés logiques de la proposition.

La question à poser, à ce stade, me semble être la suivante : les faits de récurrence nous contraignent-ils à poser une différence de nature entre des événements qui peuvent se produire ou ne pas se produire et des propositions fregéennes qui peuvent être vraies ou fausses, c'est-à-dire à défendre de manière séparée un objectivisme logique de style fregéen et une métaphysique des événements ? Cela impliquerait, entre autres choses, que la vérité des propositions pourrait être définie comme une relation de correspondance entre une proposition et un événement *occurrent*. Mais la réponse de Chisholm à cette question est résolument négative. Son idée, très généralement, est que la logique propositionnelle est en un certain sens réductible à la métaphysique des états de choses, ou encore que la proposition et la vérité des propositions peuvent être définies en termes d'occurrence. C'est là, pour ainsi dire, la deuxième grande mesure d'austérité ontologique prise par Chisholm, à côté de celle concernant la notion de *tenseless event*.

L'argumentation de Chisholm sur ce point découle en grande partie des résultats exposés jusqu'ici. Il commence par observer qu'il y a de bonnes raisons de distinguer entre événements et propositions fregéennes, et mentionne deux arguments principaux. D'abord, les propositions sont vraies ou fausses, tandis que les états de choses sont *occurrents* ou non *occurrents*. Ensuite, les propositions sont *éternellement* vraies ou fausses, cependant que les états de choses se produisent à certains moments et non à d'autres¹. Il

¹ « Les propositions sont dites vraies ou fausses et non pas se produire ou consister (*obtain*), <tandis que> les états de choses — ou certains d'entre eux — sont dits se produire ou consister et non être vrais ou faux. » (R. Chisholm, *Person and Object*, *op. cit.*, p. 122.) « Les propositions sont éternellement vraies ou éternellement fausses, mais les états de choses, ou certains d'entre eux, sont tels qu'ils peuvent se produire ou consister à certains moments et ne pas se produire ou consister à certains autres moments. » (*ibid.*, p. 122-123.) Le second problème est différent de celui soulevé plus haut au sujet de la récurrence. Il ne s'agit pas ici de l'occurrence de non-*p*, mais de la non-occurrence de *p*. Or, on a vu que les deux devaient être

existe pourtant aussi, poursuit-il, des arguments à l'encontre de l'objectivisme sémantique de style fregéen, le principal étant, une fois encore, l'impératif de parcimonie ontologique. L'argument est que pour décrire le jugement « Socrate est mortel », par exemple, l'objectivisme sémantique nous contraint à introduire deux entités essentiellement distinctes : le *truthbearer* propositionnel <Socrate est mortel> et l'état de choses /Socrate est mortel/ supposé rendre la proposition vraie. Or, on peut penser que cette sorte de duplication est inutile :

Pourtant, il semblerait que nous multiplions sans nécessité les entités si nous disons que, parmi les choses qui existent éternellement dans tous les mondes possibles, il y a l'état de choses « l'être-mortel de Socrate » et aussi la proposition que Socrate est mortel. Pouvons-nous réduire l'un des deux à l'autre¹ ?

C'est centralement ce diagnostic qui a motivé la stratégie éliminative de « Events and Propositions ». En un mot, la stratégie proposée par Chisholm est de considérer proposition et événement comme deux espèces d'un unique genre, à savoir deux espèces d'état de choses. Partant, la tâche doit être de redéfinir la proposition et la vérité des propositions en termes d'état de choses et d'occurrence d'un état de choses.

Pour commencer, l'état de choses est défini de la manière suivante :

[Déf1] p est un état de choses $=_{\text{déf}} p$ est « une chose capable d'être l'objet d'une attitude propositionnelle » (EP, p. 19)

Ensuite, Chisholm redéfinit la proposition en termes d'occurrence et d'état de choses :

[Déf2] p est une proposition $=_{\text{déf}} p$ est un état de choses & $\Box(p$ se produit toujours ou non- p se produit toujours)

L'expression « se produit toujours » (*always occurs*) semble à première vue assez problématique, en particulier si on ne souhaite pas quantifier sur des temps. En réalité, Chisholm se contente, de façon conséquente, de définir « p

distinguées. Il se fait que, pour Chisholm, il y a des états de choses qui se produisent et il y en a aussi qui ne se produisent pas (voir *infra*).

¹ R. Chisholm, *Person and Object*, *op. cit.*, p. 123.

se produit toujours » comme la négation de « non- p se produit » (EP, p. 17, déf. 2) :

[Déf3] p se produit toujours \equiv_{def} non- p ne se produit pas

Ce qui entraîne que [Déf2] peut aussi bien être écrite de la manière suivante :

[Déf2bis] p est une proposition \equiv_{def} p est un état de choses & $\square(p$ ne se produit pas ou non- p ne se produit pas)¹

Sur cette base, Chisholm peut maintenant entreprendre de définir la vérité de la proposition en termes d'occurrence : une proposition vraie, un « fait », se définit comme étant une proposition occurrente :

[Déf4] p est une proposition vraie (un « fait ») \equiv_{def} p est une proposition & p se produit

À l'opposé, l'événement est dès lors défini comme suit :

[Déf5] p est un événement \equiv_{def} p est un état de choses & p n'est pas une proposition & p est contingent & p se produit & non- p se produit²

¹ Chisholm a modifié ces définitions ultérieurement, spécialement dans *Person and Object* où il avance la définition suivante : « p est une proposition \equiv_{def} p est un état de choses, et il est impossible qu'il y ait un temps t et un temps t' tels que p se produit au temps t et ne se produit pas au temps t' . » (R. Chisholm, *Person and Object*, op. cit., p. 123.) La réapparition de temps dans cette définition n'a pas d'implications importantes pour notre problème, puisque Chisholm réduit par ailleurs les temps à des *world-states*, qui sont eux-mêmes des états de choses (voir B. Aune, « Chisholm on states of affairs and reference », dans L.E. Hahn, éd., *The Philosophy of Roderick M. Chisholm*, Open Court, 1997, p. 343). Une autre différence, plus significative, est que Chisholm remplace l'occurrence de non- p par la non-occurrence de p .

² « Nous pouvons maintenant dire qu'un événement est un état de choses contingent qui n'est pas une proposition et qui implique un changement (*i.e.* : qui implique qu'il y a un état de choses p tel que p se produit et non- p se produit). » (EP, p. 20.) Notons que l'occurrence est une condition nécessaire pour être un événement ainsi défini.

2. Conséquences générales

Tournons-nous maintenant vers les conclusions à tirer de l'entreprise chisholmienne de redéfinition.

(1) La première conséquence concerne l'identification de la vérité d'une proposition à l'occurrence d'une proposition. Si cette définition est correcte, alors il est remarquable qu'un certain nombre de lois logiques pourront être réinterprétées comme des lois portant sur l'occurrence d'états de choses. C'est le cas, emblématiquement, du principe de non-contradiction, que Chisholm, à l'aide de [Déf4], peut reformuler de la manière suivante :

Il ne se produit pas ceci que (p se produit & non- p se produit)

Or, il est à noter que ce dernier principe est manifestement faux pour les événements, comme la récurrence le prouve. Pour que ce principe soit vrai, il faut le restreindre aux propositions en ajoutant une condition supplémentaire (*EP*, p. 20) :

$\sim(p \ \& \ \sim p) =_{\text{déf}} p$ est un état de choses & $\Box(p$ ne se produit pas ou non- p ne se produit pas) & [$(p \ \& \ \text{non-}p)$ ne se produit pas]

où l'on reconnaît les deux conditions pour que p soit une proposition : d'abord p est un état de choses, ensuite il est nécessairement vrai que p ne se produit pas ou non- p ne se produit pas.

Fait très remarquable, Chisholm suggère clairement qu'il doit en être de même de toutes les règles de la logique propositionnelle. Une fois encore, son idée est que, si l'on restreint les lois logiques aux propositions à l'exclusion des événements, alors la disparité entre vérité et occurrence disparaît (*EP*, p. 20). Corollairement, cela suggère que les propositions elles-mêmes pourront être redéfinies sur cette base comme ces états de choses « qui sont tels que les lois de la logique propositionnelle peuvent être interprétées comme leur étant applicables » (*EP*, p. 19).

Plus encore, si une proposition est un état de choses d'un certain type, et si la vérité d'une proposition est l'occurrence d'un état de choses d'un certain type, alors on conclura très naturellement que les lois de la logique propositionnelle sont des lois portant sur des états de choses, et que la logique propositionnelle, au moins jusqu'à un certain point, est assimilable à une théorie des états de choses :

Je trouve aussi extrêmement plausible l'interprétation des théorèmes de la logique comme appartenant à ce que j'ai appelé les états de choses. (SAA, p. 180, n. 4.)

Le résultat est une conception particulièrement originale de la logique propositionnelle, dont on ne trouve pas d'équivalent, à ma connaissance, dans l'histoire de la philosophie. À l'exception, notable, du phénoménologue réaliste Adolf Reinach, lequel déclarait en 1911, dans son essai sur le jugement négatif :

On voit que ces principes <logiques> se réfèrent à des états de choses et à leur consistance (*Bestand*) ; la même chose vaut pour les autres principes de la logique traditionnelle. On a eu l'habitude de les référer aux jugements, par exemple : deux jugements contradictoires ne peuvent être tous les deux corrects. Ce principe est certes irréfutable, mais il n'est pas originaire, mais dérivé. Un jugement est correct si l'état de choses correspondant consiste ; et si deux jugements contradictoires ne peuvent être tous les deux corrects, c'est *parce que* deux états de choses contradictoires ne peuvent tous les deux consister. La loi du jugement trouve ainsi sa fondation dans la loi de l'état de choses. — D'un autre côté, on a essayé de référer cette loi aux *propositions* plutôt qu'aux jugements. Maintenant cette loi veut dire ceci : deux propositions contradictoires ne peuvent être toutes deux vraies. Nous reconnaissons pleinement la différence entre jugement et « proposition en soi » ; mais de même qu'on doit distinguer la proposition du jugement, de même on doit la distinguer de l'état de choses. Une proposition est vraie si l'état de choses correspondant consiste. Et si deux propositions contradictoires ne peuvent pas être toutes deux vraies, c'est *parce que* deux états de choses contradictoires ne peuvent tous deux consister. Ainsi la loi de la proposition se réduit, ici encore, à une loi de l'état de choses. En même temps nous avons ici un exemple montrant en quel sens nous avons indiqué plus haut que la logique traditionnelle se révélera être en grande partie, d'après son fondement, une théorie générale des états de choses (*daß große Teile der traditionellen Logik sich ihrem Fundamente nach als allgemeine Sachverhaltslehre herausstellen werden*)¹.

Une conséquence directe de cette conception de Chisholm est que la logique a trait, désormais, à des *objets* d'attitudes propositionnelles, définissables en termes d'occurrence. (2) Mais on peut en discerner une autre conséquence, peut-être plus fondamentale encore : la réduction de la vérité à l'occurrence et de la proposition à l'état de choses implique directement un rejet de la

¹ A. Reinach, « Zur Theorie des negativen Urteils », *op. cit.*, p. 138, note.

théorie classique de la vérité correspondance, ou du moins une interprétation déflationniste de la vérité correspondance. Identifier la proposition à l'état de choses, cela revient à rejeter l'idée que la vérité serait une relation de correspondance entre une proposition et un état de choses qui en serait distinct, ou si l'on préfère, cela équivaut à interpréter cette relation de correspondance comme une relation d'*identité* et, en ce sens, à opter pour une théorie identitaire de la vérité :

Il n'y a plus à se demander, alors, déclare Chisholm, en quel sens les propositions vraies peuvent être dites « correspondre aux » faits. Elles correspondent aux faits au sens le plus complet qu'il est possible, car elles *sont* des faits¹.

Cette idée était déjà clairement affirmée en 1970, dans l'article « Events and Propositions » :

Un avantage évident de cette approche est de nous permettre de réduire le concept de *vérité* d'une proposition à celui d'*occurrence* d'un état de choses : *p* est une *proposition vraie* si et seulement si *p* est une proposition et *p* se produit ou consiste, et *p* est une *proposition fausse* si et seulement si *p* est une proposition et *p* ne se produit pas ou ne consiste pas. Si nous disons qu'un *fait* est un état de choses qui se produit ou consiste, alors la relation unissant une proposition vraie et le fait qui est dit « lui correspondre » est la simple identité. Cette « théorie de la vérité » pourrait être qualifiée de théorie classique, car elle semble être ce qu'avaient en vue Bolzano, Meinong et Husserl, sinon aussi Frege, Moore et Russell. (*EP*, p. 20-21.)

(3) Une troisième conséquence des définitions de Chisholm est qu'elles induisent, jusqu'à un certain point, un abandon de la distinction entre l'*objet* du jugement — usuellement dénommé « état de choses » — et son *contenu* logique — usuellement appelé « proposition ». Chisholm insiste fréquemment sur le fait que l'état de choses, et donc aussi la proposition, n'est pas le contenu de la croyance ou du jugement, mais son objet².

Or cet abandon, combiné avec le point (2) ci-dessus, a inévitablement pour effet qu'il est désormais nécessaire d'introduire, en plus des états de

¹ R. Chisholm, *Theory of Knowledge*, 2^e éd., Englewoods Cliffs NJ, Prentice-Hall, 1977, p. 88.

² *Ibid.*, p. 6 (passage supprimé de la 3^e éd.) : « Ce qu'on croit, alors, est toujours une proposition. De là, on pourrait caractériser les propositions en disant qu'elles sont ces sortes de choses qui peuvent être crues. Elles sont des choses qui *pourraient* être des objets de croyance. »

choses occurrents, des états de choses non occurrents. S'il y a un sens à dire qu'il y a des propositions vraies et des propositions fausses, alors la théorie identitaire de la vérité nous oblige à penser qu'il y a aussi un sens à dire qu'il y a des états de choses qui se produisent et d'autres qui ne se produisent pas. En ce sens, on pourrait dire que la réduction des propositions aux états de choses chez Chisholm n'est pas forcément moins « platoniste » que la conception fregéenne des propositions en termes d'entités sémantiques. Mais il subsiste ici une économie, pour autant que la métaphysique de Chisholm requiert une classe d'entités là où la conception fregéenne en requiert deux.

Il est possible que la conception ultérieure de Chisholm en termes d'attributs témoigne, sur ce point, d'un certain revirement, consistant à déplacer le centre de gravité vers les contenus plutôt que vers les objets de jugement. Dans sa *Realistic Theory of Categories* de 1996, Chisholm tentait ainsi de réduire les états de choses aux attributs, eux-mêmes définis comme des *contenus* de croyance¹. Néanmoins, le résultat ne semble pas fondamentalement différent, et les deux approches aboutissent finalement au même abandon de la distinction (fregéenne et Brentanienne) entre objet et contenu. De même que Chisholm avait introduit dans son ontologie des états de choses occurrents et des états de choses non occurrents, de même il y introduit maintenant des attributs instanciés et des attributs non instanciés. Le résultat, tout aussi paradoxal d'un côté que de l'autre, est qu'une exigence drastique d'économie ontologique mène d'abord à une ontologie d'allure Meinongienne acceptant des états de choses non occurrents, ensuite à une ontologie platoniste acceptant des attributs non instanciés.

La question sous-jacente à ces développements nous fait pénétrer au cœur de la théorie des états de choses de Chisholm. La question est de savoir si la distinction (fregéenne et Brentanienne) entre objet et contenu est ultime, et s'il n'est pas possible de réduire l'un des deux termes à l'autre. La réponse de Chisholm, on l'a vu, est que cette distinction est réductible, ce qui semble disqualifier dans leur totalité aussi bien l'objectivisme sémantique fregéen que l'intentionalisme Brentanien. Il est important de bien voir où se situe, chez Chisholm, l'économie ontologique. D'une part, son approche requiert une classe d'entités, là où d'autres doivent en supposer deux. S'agissant de la théorie de la vérité, Chisholm se contente du seul concept d'occurrence là où d'autres doivent introduire deux concepts distincts : la vérité des propositions et l'occurrence des états de choses. Mais par ailleurs, cette économie a manifestement un prix. En particulier, Chisholm a besoin de deux concepts

¹ Sur cette notion de « contenu », cf. R. Chisholm, « Self-profile », dans R.J. Bogdan, *Roderick M. Chisholm*, Reidel, p. 19 suiv.

d'être ou d'existence, là où d'autres peuvent n'en admettre qu'un seul. *Il y a*, dit-il, des états de choses qui se produisent et des états de choses qui ne se produisent pas. Il faut donc distinguer entre l'être des états de choses et leur occurrence¹.

3. Problèmes et solutions alternatives

Il n'entre pas dans mon propos d'entrer dans le détail de la complexe théorie des propositions de Chisholm. Les éléments rassemblés jusqu'ici sont suffisants pour passer en revue quelques arguments *pro et contra* de la tentative éliminative de Chisholm, ainsi que de possibles solutions alternatives.

Pour commencer, la tentative de Chisholm peut sembler, on l'a vu, plus économique que l'objectivisme sémantique de style fregéen, dans la mesure où elle conduit à abandonner, au moins jusqu'à un certain point, la distinction entre l'*object* et le *contenu logique* de la croyance². En un sens, la conception chisholmienne des propositions comme étant des états de choses n'est pas moins platoniste que la conception fregéenne des propositions comme entités sémantiques, et il n'y aurait assurément aucun avantage réel à passer de l'une à l'autre, si Chisholm ne franchissait pas un pas de plus. La raison pour laquelle l'approche de Chisholm peut être tenue pour plus économique n'est pas qu'elle s'oppose au platonisme fregéen, mais qu'elle exige une entité là où celle de Frege en requiert deux.

Selon mon interprétation, le projet philosophique de Chisholm concernant les états de choses présente d'intéressantes similitudes avec celui de Husserl dans les *Recherches logiques*, dont il n'est pas absurde de penser qu'il vise, lui aussi, à nous montrer comment faire l'économie du « troisième royaume » frégeen. Naturellement, il subsiste entre les deux auteurs des

¹ Ce qui, en un certain sens, rapproche Chisholm de Meinong, mais l'en éloigne aussi, au moins terminologiquement, puisque Meinong, par sa thèse de l'indépendance du *Sosein* relativement au *Sein*, refusait précisément tout *être* aux états de choses non occurrents. Cf. *infra*.

² Fait remarquable, ce ne semble pas être le cas de Reinach, dont les motivations relèvent plutôt du réalisme que de la parcimonie ontologique. Maintenant les propositions en tant qu'entités distinctes et indépendantes, Reinach met au contraire en garde contre la confusion entre propositions et états de choses, qu'il reproche aux « philosophes autrichiens ». Cf. Nachlass B II 5, p. 375, cité par B. Smith, introd. à A. Reinach, « On the theory of the negative judgment », dans Id. (éd.), *Parts and moments: Studies in Logic and Formal Ontology*. München, Philosophia Verlag, 1982, p. 310 : « Alle Österreicher verwechseln Satz und Sachverhalt beständig. »

différences fondamentales. Chisholm s'emploie à réduire les propositions à des états de choses au nom d'une ontologie réaliste, tandis que l'approche de Husserl ne me paraît, du moins dans le même sens, ni réaliste ni éliminative. Il reste cependant que, dans la première édition des *Recherches*, Husserl vise bien à rapporter les propositions — en tant qu'entités sémantiques « objectives » — à des propriétés psychologiques d'actes propositionnels, à savoir à des « *species* de jugement ». En ce sens, l'enjeu des *Recherches* est plausiblement de rendre la dépendance ontologique des propositions envers l'acte mental compatible avec l'autonomie épistémologique des lois logiques envers les « lois réelles » (inductives) de la psychologie empirique¹.

La stratégie de Chisholm est-elle plus convaincante ? La réponse à cette question exige, pour ainsi dire, que nous fassions le point sur les recettes et les dépenses de chacune des deux stratégies. Le prix à payer de celle de Chisholm, comme je l'ai suggéré plus haut, est qu'elle nous impose deux concepts d'être au lieu d'un, avec pour résultat une ontologie d'allure meinongienne, voire platoniste, acceptant des états de choses non occurrents. La question est de savoir, en un mot, si l'ontologie de Chisholm ne demeure pas encombrée d'entités inutiles, alors même que sa critique de l'objectivisme sémantique nous aide assurément à nous défaire d'*autres* entités inutiles. Cette bizarrerie ontologique est absente chez Husserl, mais cela n'empêche pas qu'il y a, là aussi, un prix à payer, à savoir un dualisme psychophysique de style brentanien ainsi que la difficile question de savoir comment échapper au psychologisme tout en affirmant la nécessité d'une « fondation phénoménologique de la logique ».

Considérons, par exemple, la croyance incorrecte. Un avantage évident de l'objectivisme sémantique est qu'il nous permet de rendre aisément compte de la différence sémantique entre deux croyances incorrectes : cette différence doit résider dans le fait que les contenus logiques sont différents. En revanche, le rejet des entités sémantiques ne semble nous laisser d'autre choix que de localiser cette différence dans les *objets* des croyances : les deux croyances, bien que incorrectes, doivent avoir pour objets des états de choses différents. Comme les deux états de choses doivent aussi être non

¹ J'ai développé cette idée dans D. Seron, « Phénoménologie et objectivisme sémantique dans les *Recherches logiques* de Husserl », dans B. Leclercq & B. Collette-Ducic (éds.), *L'idée de l'idée : Éléments de l'histoire d'un concept*, Peeters, 2012 ; Id., « Structure et difficultés des *Recherches logiques* », dans J.-F. Lavigne (éd.), *Penser aujourd'hui avec Husserl : La phénoménologie transcendante et son contexte*, Vrin, à paraître ; Id., « Objectivité et subjectivité dans la critique husserlienne du relativisme », dans M. Gyemant (éd.), *Psychologie et psychologisme*, à paraître.

occurrents, la croyance incorrecte doit avoir pour objet un état de choses non occurrent tout comme la croyance correcte doit avoir pour objet un état de choses occurrent. En conséquence, *il y a* des états de choses dont certains se produisent et d'autres non. Cette vue meinongienne assez inconfortable est défendue par Chisholm comme par Reinach, par opposition à Russell, par exemple, auquel il a souvent été reproché d'échouer à rendre compte de la différence entre deux croyances incorrectes.

Sur ce point, l'influence de Meinong sur Chisholm comme sur Reinach est incontestable. Dans une note de son essai sur la négation de 1911, Reinach reconnaît ouvertement qu'il doit à Meinong l'idée que tous les états de choses ne sont pas occurrents, ou encore que l'occurrence « n'est en aucune manière incluse comme un moment essentiel dans le concept d'état de choses »¹. Chisholm aussi attribue clairement cette conception à Meinong. Sans doute, dans ses *Brentano and Meinong Studies*, il épingle une divergence importante. La version meinongienne de sa thèse — il y a des états de choses qui se produisent et d'autres qui ne se produisent pas — est que l'être-ainsi (*Sosein*) est indépendant de l'être, ce qui signifie qu'un état de choses, un *Sosein*, peut précisément être tel qu'il n'est pas ou n'existe pas. Aussi Chisholm peut-il remarquer, de façon conséquente : « Meinong ne dit pas, comme je l'ai fait, qu'il *existe* (*there are*) des états de choses dont certains consistent et dont certains ne consistent pas². » Cette divergence, cependant, est basiquement terminologique : Meinong dit « est » là où Chisholm dit plutôt « se produit », et c'est pourquoi les états de choses relèvent pour le second de l'ontologie ou de la métaphysique, pour le premier de la théorie de l'objet en tant qu'elle est distincte de l'ontologie et de la métaphysique.

Nous pourrions qualifier de platonisme meinongien la position défendue par Reinach et Chisholm s'agissant des états de choses, alors même que l'ontologie chisholmienne, il est vrai, admet des événements concrets qui ne sont pas des propositions³. Fait remarquable, ce platonisme s'est encore renforcé dans la tentative plus tardive de Chisholm — cette fois plus platoniste que meinongienne, pour ainsi dire — visant à réduire les états de choses, y compris les événements concrets, à des attributs, et par suite les états de choses non occurrents à des attributs non instanciés. Il reste que

¹ A. Reinach, « Zur Theorie des negativen Urteils », *op. cit.*, p. 116.

² R. Chisholm, *Brentano and Meinong Studies*, Rodopi, 1982, p. 46.

³ B. Smith, « Logic and the Sachverhalt », *The Monist*, 72 (1989), p. 63, a émis dans le même sens l'hypothèse d'une différence fondamentale entre les états de choses de Reinach et de Husserl : les états de choses sont pour Reinach des entités platoniciennes, pour le second — à la différence des propositions — des entités concrètes.

Chisholm a maintenu sa thèse, désormais en termes d'attributs : il y a des attributs instanciés et d'autres qui ne le sont pas¹.

Le traitement des croyances incorrectes n'est pas fondamentalement différent dans l'approche tardive de Chisholm en termes d'attributs, à ceci près que les contenus des actes sans objets sont conçus comme des attributs non instanciés plutôt que comme des états de choses non occurrents. Ce qui a pour effet, ici encore, de mettre en péril la différence entre objet et contenu. Dans sa *Realistic Theory of Categories*, Chisholm déclare ainsi que « le contenu d'un acte de pensée est une propriété, ou un attribut »². Par exemple, la croyance incorrecte qu'il existe quelque chose qui est *F* est en réalité « dirigée vers un *F* ». Ce qui entraîne, comme le souligne Chisholm, que « les faits au sujet d'objets intentionnellement in-existants ne requièrent pas l'assomption qu'il y a un type spécial d'entité qui existe seulement dans l'esprit »³.

Naturellement, le fait que le platonisme meinongien de Reinach et Chisholm nous engage envers l'existence d'états de choses non occurrents rend peu plausible l'idée qu'il devrait être préféré pour des raisons d'économie ontologique. Pourtant, au lieu de mettre en garde, une fois encore, contre les dangers de la jungle meinongienne, ce qui n'aurait en soi que peu d'intérêt, j'aimerais conclure par quelques brèves remarques plus générales sur la notion d'économie ontologique. À mon sens, la critique du platonisme sémantique de Reinach et Chisholm est une sorte de cas d'espèce invitant à se demander non seulement quelles entités nous sommes prêts à assumer, mais aussi *pourquoi* certaines entités doivent être préférées à d'autres *indépendamment de l'exigence de parcimonie ontologique*.

La notion d'économie est quelque peu vague et ambiguë. Manifestement, une théorie plus économique n'est pas simplement une théorie qui assume moins d'entités ou qui postule moins de termes primitifs. « Le simple décompte des termes primitifs, remarquait Nelson Goodman, est évidemment insuffisant⁴. » Une théorie *T* peut être ontologiquement aussi économique qu'une autre théorie *U* tout en réclamant des assomptions plus plausibles concernant l'ameublement du monde, en sorte que *T* pourra être dite moins *coûteuse* que *U*. En outre, une théorie peut être plus économique à un certain égard et moins à un autre ; une partie d'une théorie peut être dite plus

¹ R. Chisholm, *A Realistic Theory of Categories: An Essay on Ontology*, Cambridge UP, 1996.

² *Ibid.*, p. 118.

³ *Ibid.*, p. 119.

⁴ N. Goodman, *The Structure of Appearance*, 3^e éd., Kluwer, 1977, p. 48.

économique qu'une autre. Par exemple, le maximalisme vérifactoriel est manifestement moins économique que beaucoup d'autres théories en ceci qu'il considère les vérités logiques comme rendues vraies — au même titre que les vérités contingentes — par des états de choses existant dans le monde objectif. Mais en même temps, il est plus économique pour autant qu'il réclame seulement un concept de vérité là où d'autres théories en requièrent deux au moins. En première approximation, l'économie ontologique signifie qu'il ne faut pas introduire de nouvelles entités *praeter necessitatem*, ou qu'on doit avoir de bonnes raisons pour introduire de nouvelles entités. Mais que signifie « avoir de bonnes raisons » d'assumer une entité d'un certain type ? Cela pourrait vouloir dire qu'une assumption est préférable parce que son pouvoir explicatif est plus élevé. Mais la notion de pouvoir explicatif est en réalité à peine plus claire que celle d'économie ontologique.

À supposer que l'objectivisme sémantique soit insatisfaisant, il reste la question de savoir si la meilleure méthode pour se défaire des propositions fregéennes est de les réduire à des états de choses. Comparons une fois encore Chisholm à Husserl. On peut penser que l'ambition de Husserl dans ses *Recherches logiques*, comme celle de Chisholm, était de surmonter les difficultés de l'objectivisme sémantique. Pourtant, les deux approches sont différentes en ceci que, du moins d'après mon interprétation, la perspective husserlienne n'est pas (dans le même sens) réaliste. Le projet de Husserl est fondamentalement de s'affranchir du platonisme logique en montrant que les propositions peuvent être définies en termes psychologiques ou phénoménologiques, à savoir comme des « *species* » ou des « moments » d'actes mentaux d'un certain type, la logique comme théorie ne réclamant ainsi rien de plus, ontologiquement parlant, que des actes mentaux¹.

¹ En d'autres termes, la logique demeurerait vraie (« en soi ») en l'absence de tout monde extramental. C'est là le sens de l'objection contre le relativisme du § 36 des *Prolégomènes*, où Husserl remarque que la vérité en soi implique l'être en soi d'un « monde », mais que nier celui-ci revient à nier l'existence de la vie mentale elle-même : ce qui entraîne que l'existence de vécus serait déjà suffisante pour qu'il existe en soi un « monde » (*Logische Untersuchungen*, Meiner, 2009, vol. 1, A121). Les *Recherches* sont donc bien « réalistes » si l'on entend par là, en un sens très large, la thèse que la vérité (essentiellement « en soi ») implique l'existence en soi, mais elles ne sont certes pas réalistes au sens où la vérité impliquerait l'existence en soi d'un monde *extramental*. C'est pourquoi la « fondation phénoménologique de la logique pure » ne semble réclamer rien de plus que l'expérience interne. Cf. D. Seron, « Objectivité et subjectivité dans la critique husserlienne du relativisme », art. cit.

La question générale qui se pose est de savoir quel type d'arguments il est possible de mettre en avant en vue de choisir telle solution plutôt qu'une autre. Afin d'y répondre, il peut être éclairant d'examiner l'un des arguments avancés par Chisholm en faveur de sa thèse suivant laquelle il existe des états de choses non occurrents¹. Recourant, de manière très significative, à des contextes d'attitudes intentionnelles, Chisholm nous demande de considérer la phrase suivante, supposée vraie :

Il y a quelque chose que Jones redoutait et que Smith a tenté à toute force de provoquer.

Que l'objet intentionnel commun aux deux attitudes intentionnelles se produise ou non, observe Chisholm, cette phrase est vraie. L'objet intentionnel, de fait, peut aussi bien être un état de choses qui ne se sera jamais produit, par exemple l'être-président de Robert Kennedy.

Maintenant, Chisholm pose l'implication suivante :

(1) S'il y a une phrase qui semble nous engager envers l'existence d'un certain objet,

(2) <et> si nous savons que la phrase est vraie,

(3) et ne pouvons trouver aucun moyen d'explicitier ou de paraphraser la phrase qui nous rende clair que la vérité de la phrase est compatible avec l'inexistence d'un tel objet,

alors il est plus raisonnable de supposer qu'il y a un tel objet que de ne pas supposer qu'il y a un tel objet. (*SAA*, p. 184.)

L'idée de Chisholm est que l'exemple cité satisfait pleinement et de manière évidente les deux premières conditions, le problème portant dès lors sur la troisième. L'enjeu est de montrer que l'exemple remplit aussi bien la condition (3) :

Pouvons-nous paraphraser « il y a quelque chose que Jones redoutait et que Smith a tenté à toute force de provoquer » de telle manière que le résultat puisse être vu comme ne nous engageant à l'existence de rien d'autre que de particuliers concrets ? Je n'ai aucune idée de la manière dont on pourrait le faire. (*SAA*, p. 184.)

¹ Voir *SAA*, p. 183-184.

En conséquence, il est plus raisonnable de supposer que l'état de choses en question, qu'il se produise ou non, existe.

Maintenant, la condition (3) est-elle vraiment satisfaite comme Chisholm le prétend ? Il est permis d'en douter. Il semble bien plutôt qu'il y a des paraphrases alternatives, et même des paraphrases alternatives de loin plus intuitives ou plus « raisonnables ». Par exemple une interprétation de style brentanien telle que celle-ci :

Il existe un état mental *A* et il existe un état mental *B* tels que les deux états ont la même propriété psychologique d'être au sujet de (ou dirigée vers) *x*.

La différence est que, du moins si nous interprétons le caractère psychologique « ... est au sujet de *x* » comme une propriété monadique, par exemple adverbiale, nous quantifions désormais seulement sur des états mentaux, et non sur des états de choses éventuellement non occurrents. Dès lors, qu'est-ce qui nous empêche d'adopter cette dernière interprétation ? Sans doute, un problème est qu'elle revient à réduire des entités sémantiques à des caractères psychologiques, ce qui la rend suspecte de « psychologisme logique ». Il est vrai que le psychologisme logique présente de sérieuses difficultés. Néanmoins, il est également possible que ces difficultés soient moins centrales ou plus aisément surmontables que celles inhérentes à la théorie de Chisholm. Après tout, la cible de Husserl dans ses *Recherches logiques* n'était-elle pas avant tout le psychologisme logique ?

Plusieurs raisons rendent peut-être la solution de style husserlien plus convaincante. Par exemple, elle a l'avantage d'être plus conservatrice, ou de permettre un critère empirique de l'objectivité, ce qui serait difficilement concevable dans le cadre de la théorie des états de choses de Chisholm. En outre — et tel est peut-être l'essentiel à ce stade — elle semble aussi plus économique en un certain sens du mot « économique ». Cette solution n'est peut-être pas plus économique dans tous les sens du terme, mais il semble à tout le moins qu'elle soit, pour ainsi dire, *théoriquement* plus économique. En rejetant l'idée qu'il doit y avoir des états de choses non occurrents correspondant à des croyances incorrectes, elle rend possible une théorie unifiée de l'objet et de l'existence au lieu de deux comme chez Chisholm — ce qui est certainement une économie : si une théorie *T* a besoin d'un seul concept là où une autre théorie *U* en requiert deux, alors, en ce sens de « économique », *T* sera dite plus économique que *U* en ce sens qu'elle est plus « simple ».

En définitive, la décision métaphysique entre les propositions fréquentes, les états de choses et les contenus intentionnels dans le style husserlien semble devoir résulter de la combinaison de plusieurs facteurs dont l'importance relative est difficile à évaluer : non seulement (1) l'économie ontologique, mais aussi (2) la simplicité et (3) le pouvoir explicatif. La simplicité peut être vue comme une certaine propriété de l'*idéologie* d'une théorie, tout comme la parcimonie est une certaine propriété de son *ontologie*. (Une question importante serait de savoir s'il est même possible de faire la différence entre idéologie et ontologie dans le cadre d'une métaphysique platoniste ou meinongienne.)

Il se pourrait cependant que l'argument de Chisholm commenté plus haut suggère une condition supplémentaire, que nous pourrions appeler, au sens le plus général du terme, (4) *intuitivité*. La deuxième prémisse semble en effet en appeler à une certaine espèce d'intuitivité : « Nous savons que la phrase est vraie. » Autrement dit, nous exigeons de notre théorie qu'elle soit compatible avec notre intuition que la phrase est vraie. Cette intuitivité est également présente dans la conclusion, où, de façon très remarquable, Chisholm juge l'assomption d'états de choses non occurrents « plus raisonnable », et semble voir dans les particuliers concrets une sorte de base ontologique minimale. De fait, on voit mal comment résoudre notre problème sans en appeler, d'une manière ou d'une autre, à l'intuition, quelque vague et ambigu que soit ce terme.

La simplicité théorique est une notion confuse et non dépourvue d'ambiguïté, puisqu'on est souvent amené à confondre sous cette expression la sobriété syntaxique — l'élégance — et la frugalité conceptuelle — l'économie « qualitative »¹. Plus précisément, elle s'oppose premièrement à la prolifération des termes primitifs, deuxièmement à la complexité syntaxique, troisièmement à la complexité conceptuelle. La définition d'un type *A* au moyen d'une relation $R(B, C)$ a pour effet une simplification au sens où elle réclame trois concepts primitifs *R*, *B* et *C* au lieu de quatre. Elle simplifie aussi l'écriture pour autant qu'elle permet une « économie de pensée ». Elle signifie alors que, partout où l'on rencontre la relation $R(B, C)$, on peut l'abrégé de manière équivalente au moyen de la notation « *A* ». Mais elle complexifie aussi la théorie au sens où *A* est désormais complexe.

Sans nous dissimuler qu'il s'agit là de notions inévitablement imprécises, qu'il convient de prendre comme d'utiles règles de conduite, voire comme des expédients, plutôt que comme de vraies lois de la pratique

¹ J'expliquerai plus loin pour quelles raisons il y a selon moi un sens à voir dans cette économie qualitative une économie ontologique *proprio sensu*.

scientifique, nous pouvons noter que les quatre facteurs — qui ne se situent probablement pas tous au même niveau, et peuvent orienter l'activité théorique de manière différente — entretiennent les uns avec les autres des relations relativement régulières.

La simplification théorique peut avoir des effets significatifs sur l'ontologie d'une théorie, bien que ce ne soit pas nécessairement le cas. L'idéologie d'une théorie « qualitativement » plus économique — c'est-à-dire postulant un plus petit nombre de types d'entités — pourra apparaître plus simple, quoique la théorie puisse par ailleurs se révéler « conceptuellement » plus complexe. Dans de nombreux cas, il semble que l'économie ontologique puisse être vue comme inversement proportionnelle à la simplicité théorique. Il arrive fréquemment que l'introduction de nouvelles entités permette — et ait pour but — une simplification de la théorie, comme inversement une économie ontologique peut avoir pour effet une complexification de la théorie.

Manifestement, les relations entre économie ontologique et simplicité théorique ne peuvent être clarifiées qu'en référence au troisième facteur, le pouvoir explicatif. La simplification d'une théorie peut la rendre plus économique, mais à la seule condition que son pouvoir explicatif soit préservé ou augmenté ou que la simplification soit suffisante pour compenser la perte de pouvoir explicatif. De même, l'introduction de nouvelles entités ne complexifie la théorie que pour un pouvoir explicatif constant, et elle peut aussi induire des simplifications théoriques entraînant une baisse du pouvoir explicatif.

En nous inspirant d'une réflexion de Nelson Goodman¹, et en notant l'économie, le pouvoir explicatif et la simplicité (au sens de la frugalité conceptuelle ou de l'économie qualitative) respectivement par les lettres *E*, *P* et *S*, nous pourrions caractériser approximativement l'économie ontologique au moyen de la relation suivante :

¹ N. Goodman, *The Structure of Appearance*, *op. cit.*, p. 49 : « La base la plus économique, comme le moteur le plus économique, est celle qui accomplit le plus avec le moins. La simplicité — ou la faible consommation d'essence — est un facteur différent de la puissance (*power*) et doit également être pris en considération. Et la puissance, loin d'être inversement proportionnelle à l'économie, est directement proportionnelle à elle là où la simplicité est constante ; la plus forte de deux idées également simples est la plus économique. En outre, là où nous cherchons à comparer des bases alternatives interdéfinissables et donc également puissantes pour un système, comme c'est souvent le cas, la simplicité est l'unique facteur déterminant de l'économie. Mais quelle est la mesure de la simplicité ? »

$$E = PS$$

Ce qui veut dire que, pour un pouvoir explicatif constant, une théorie est plus économique si elle est plus simple, et que, pour une simplicité constante, une théorie est plus économique si son pouvoir explicatif est supérieur.

Le quatrième facteur, l'intuitivité, occupe plausiblement une place à part dans la liste, et ses relations avec les autres facteurs semblent également de nature différente. Il y sera à nouveau question, brièvement, dans la section 5.

4. Autres distinctions

S'il fallait tenter un diagnostic général, on pourrait dire ceci. Pour commencer, l'impératif d'économie peut être compris en deux sens différents. On peut d'une part comprendre qu'une théorie est plus économique si elle requiert aussi peu d'entités que possible. D'autre part, pour reprendre une métaphore de D.C. Williams, on peut considérer que l'exigence d'économie ne nous enjoint pas à limiter au maximum le « tonnage brut » des théories, mais qu'elle est essentiellement une question de simplicité, de parcimonie dans l'introduction de principes indépendants. Williams définissait de cette manière ce qu'il appelait « simplicité, parcimonie, économie logique » :

D'abord, la vraie économie logique consiste à présupposer aussi peu de *principes indépendants* qu'il est possible. Ensuite, l'économie logique ne consiste donc pas à présupposer une quantité de *matière* aussi petite que possible. Le principe d'Ockham nous interdit de multiplier non pas des masses de matériaux, non pas du tonnage brut (*not masses of stuff, not gross tonnage*), mais des lois, des éléments formels, des caractères définitoires¹.

En d'autres termes, l'exigence d'« économie logique » est une question d'analyse. Elle prescrit de limiter autant que possible le nombre de termes primitifs dans les définitions, ou encore de réduire tout ce qui peut l'être.

¹ D.C. Williams, *Principles of Empirical Realism : Philosophical Essays*, Springfield Ill., C.C. Thomas (American Lectures in Philosophy), 1966, p. 133. Cf. les prolongements de la même distinction dans D.M. Armstrong, « Reply to Simons and Mumford », *Australasian Journal of Philosophy*, 83/2 (2005), p. 271-276, et D.M. Armstrong, « Truthmakers for negative truths, and for truths of mere possibility », dans J.-M. Monnoyer (éd.), *Metaphysics and Truthmakers*, Ontos, 2007, p. 99.

Un moyen de faire saisir cette distinction est de considérer les objections qu'a suscitées l'idée qu'une réduction théorique serait une véritable application du principe de parcimonie ontologique. Entre autres choses, on lui a opposé l'idée que si la réduction théorique consiste à établir une relation d'identité (c'est-à-dire d'équivalence) entre deux types d'entités A et B , alors elle ne permettrait de réaliser une économie qu'en violant le principe d'identité¹. En effet, la réduction de A à B au moyen de la définition $A = B$ ne nous ferait abandonner l'entité A que si elle consistait à identifier quelque chose d'existant à quelque chose d'inexistant, en violation du principe d'identité (si l'existence est interprétée comme une propriété). Il y a quelque chose de très juste dans cette objection. Puisque la réduction d'une entité à une autre réclame qu'on caractérise deux expressions « A » et « B » comme équivalentes, il est évident qu'il n'y a ni plus ni moins d'entités individuelles existantes dans l'assomption d'entités de type A que dans celle d'entités de type B . Par exemple, celui qui affirme l'identité de la classe des entités mentales à une certaine sous-classe d'entités physiques ne dit pas qu'aucune des entités catégorisées comme « mentales » par le dualiste n'existe, mais plutôt ceci : ces entités que le dualiste catégorise comme « mentales » et oppose aux réalités physiques, si du moins elles existent, sont en réalité des entités physiques. Ainsi comprise, la réduction ne viole nullement le principe d'identité, mais elle ne débouche sur aucune économie. Le gain — s'il y en a un — doit en conséquence être ailleurs que dans l'économie ontologique².

¹ E. Sober, « The principle of parsimony », *The British Journal for the Philosophy of Science*, 32 (1981), p. 146 suiv.

² G. Küng, *Ontology and the Logistic Analysis of Language : An Enquiry into the Contemporary Views on Universals*, 2^e éd., Reidel, 1967, p. 35, faisait déjà une remarque assez semblable au sujet de l'interprétation russellienne du rasoir d'Ockham en termes de « langage minimal » : « Il est satisfait si, par la méthode des réductions, des termes représentant certaines entités deviennent inutiles, et donc si l'on n'a plus besoin de faire référence à ces entités. Le point important est que Russell n'a besoin ni d'asserter ni de nier l'existence des entités contestées : il peut laisser la question ouverte. » Mais pas plus que Küng (et Williams) je ne vois dans ce fait un argument pour refuser de parler, dans ce cas, d'économie ontologique. Cf. aussi l'observation profonde de D. Bonnay & J. Dubucs, « Philosophie des mathématiques », dans A. Barberousse, D. Bonnay & M. Cozic (éds.), *Précis de philosophie des sciences*, Vuibert, 2011, p. 327n, à propos du logicisme fregeen : « La réduction logiciste ne vaut pas élimination des objets mathématiques. Frege est réaliste pour les objets logiques. Il n'entend donc pas montrer qu'il n'y a pas d'objets mathématiques en réduisant les objets mathématiques à des lois logiques sans contenu. Il entend plutôt montrer que les objets mathématiques sont des objets logiques. »

Le monde n'est pas moins peuplé, absolument parlant, du fait qu'on réduit un type d'entités *A* à un type d'entités *B*. Pour le dire cette fois dans les termes de Williams, la théorie réductrice ne réalise pas d'économie « de tonnage brut », ou « quantitative ». Néanmoins, il reste vrai que le théoricien de l'identité matérialiste *nie l'existence d'entités mentales distinctes des entités physiques*. Réduire *A* à *B*, c'est nier que *A* soit spécifiquement différent de *B*, c'est-à-dire affirmer qu'il n'existe pas d'entités auparavant cataloguées comme *A* qui ne soient cataloguables comme *B*. Ainsi, le théoricien de l'identité matérialiste n'a plus besoin de postuler l'existence de souvenirs, de croyances, de sentiments, de dispositions psychiques, etc. — ce qui constitue indiscutablement une économie ontologique considérable. Mais d'autre part, les entités individuelles antérieurement caractérisées comme « souvenirs », « croyances », etc., ne disparaissent pas pour autant : elles ont simplement changé de catégorie. L'économie réalisée n'est certes plus une économie « de tonnage brut », mais une économie « logique » ou « qualitative ».

En un certain sens, les deux interprétations semblent jouer contre la théorie de Chisholm. Celle-ci est peu économique au double sens où elle multiplie les entités contre-intuitives, à savoir les états de choses non occurrents ou les attributs non instanciés, et où elle fait obstacle à une théorie unifiée (univoque) de l'être ou de l'objectivité. Il subsiste pourtant un sens à dire qu'elle est plus économique suivant la seconde interprétation, dans la mesure où elle ramène à un seul les deux concepts d'objet (statal) de croyance et de contenu logique de croyance. À l'inverse, le modèle descriptif de style husserlien maintient la distinction entre ces deux entités, mais il permet aussi un concept univoque de l'être ou de l'objectivité. Dans cette perspective, on pourrait adresser à la conception de style husserlien l'objection suivante. Sans doute, elle permet une économie appréciable quant au tonnage en se limitant à des entités à première vue moins problématiques, ou du moins en faisant l'économie d'autres entités particulièrement problématiques. Mais elle maintient aussi la distinction objet-contenu, qui semble dupliquer inutilement le *quid* des attitudes propositionnelles. La tentative de redéfinition de la proposition dans les *Recherches* débouche bien sur une économie, mais le principe d'économie y est compris au sens, étriqué et « subjectiviste », d'une économie « de tonnage brut ».

La théorie de Chisholm serait assurément mieux lotie, dans la mesure où, en dépit de la distinction entre être et occurrence, elle semble faire passer l'économie logique avant l'économie « de tonnage brut ». Certes les états de choses non occurrents alourdissent considérablement la cargaison, mais l'essentiel est que les propositions ont pu être réduites à autre chose.

Il me semble pourtant qu'à formuler les choses de cette manière, on passe à côté d'un aspect central du problème. L'éclaircissement de ce point nécessite une nouvelle distinction, qui nous aidera à formuler plus précisément les enjeux du principe de parcimonie ontologique spécialement dans l'antagonisme entre la théorie chisholmienne des propositions et les théories alternatives.

Nous pourrions distinguer entre l'*économie ontologique absolue* et l'*économie ontologique relative à une base*. J'emploie ici le terme de base au sens le plus large possible, désignant par là non pas forcément la classe de toutes les entités postulées dans les termes primitifs de la théorie, mais ses engagements existentiels minimaux, c'est-à-dire ses engagements essentiels ou les plus « sûrs », etc. (Les conditions précises pour qu'une entité appartienne à la base n'ont pas d'importance pour la présente discussion.) Par exemple, l'existence de faits physiques observables est un réquisit minimal pour une théorie physique, celle d'organismes vivants pour une théorie biologique, etc. En d'autres termes, nous n'avons pas besoin ici de caractériser la base d'une théorie autrement qu'en disant qu'elle fournit une réponse à la question suivante : quelles entités sont essentielles à la théorie ? Ou encore : lesquelles subsisterait-il si l'on éliminait toutes les entités que le théoricien est prêt à abandonner *dans le pire des cas* — le « pire des cas » correspondant ici à la situation où le théoricien est amené à abandonner ses théorèmes les plus sûrs ou tous les théorèmes dont la disparition n'entraîne pas la disparition de la théorie elle-même. L'existence d'une telle base est plausiblement nécessaire à toute théorie, c'est-à-dire qu'il est plausiblement possible d'associer à toute théorie une variante minimale, correspondant à un nombre minimal d'entités, qui en est aussi une variante maximale économiquement relativement à la base. Cela est clairement suggéré par le fait que l'abandon d'une entité ou d'un type d'identité n'a le plus souvent de sens qu'en relation à des engagements existentiels plus centraux. L'existence d'une entité est rejetée parce qu'elle est jugée incompatible avec celle d'autres entités, par exemple de faits observationnels, ou rendue inutile par l'existence d'autres entités, etc.

Une théorie T pourra être dite absolument plus économique si elle engage un plus petit nombre (de types) d'entités. Mais elle sera dite plus économique qu'une autre théorie T' relativement à une base B si les entités qu'elle réclame *en plus de la base B* sont en nombre inférieur à celles réclamées par T' . Ainsi une théorie assumant exclusivement une classe d'entités identique à B sera dite maximale économiquement relativement à B . Naturellement, les engagements existentiels correspondant à la base peuvent eux-mêmes être plus ou moins économiques absolument parlant. Rien n'em-

pêche, par exemple, qu'une théorie T soit moins économique absolument parlant qu'une autre théorie T' mais plus économique que celle-ci relativement à une base B : il se passe alors que T' a un domaine moins vaste que T mais ajoute plus d'entités à B . Ainsi une théorie T dont tout le domaine C s'étend hors d'une base donnée B sera moins économique relativement à B qu'une théorie T' dont le domaine est B augmenté d'une classe d'entités D moins vaste que C , cela alors même que $B \cup D$ serait plus vaste que C et que, par conséquent, la théorie T serait plus économe absolument parlant.

L'intérêt de cette distinction est qu'elle permet de rendre mutuellement indépendantes la question de l'économie ontologique (relative) et celle du choix de la base. Une théorie T pourra être jugée préférable à une autre théorie T' si sa base est meilleure et si elle est très économe relativement à elle, alors même que sa base se révélerait par ailleurs moins économique absolument parlant que celle de T' .

Naturellement, cette distinction est insuffisante pour évaluer la rationalité d'une théorie, car l'introduction de nouvelles entités peut être plus ou moins justifiée et cette justification doit répondre à des critères différents. Il reste néanmoins que la parcimonie relative peut être considérée comme une condition nécessaire de la rationalité. Ce qui suggère qu'il doit exister d'autres conditions de rationalité, qui peuvent se situer au niveau de la base elle-même. Une théorie — l'idéalisme parménidien, par exemple — peut apparaître manifestement irrationnelle si sa base est mauvaise, alors même qu'elle serait très économe absolument parlant. Ce qui n'empêche pas, évidemment, qu'une théorie peut aussi être jugée préférable à une autre parce que sa base est ontologiquement moins dispendieuse. L'économie relative serait ainsi une condition nécessaire de rationalité à côté d'autres conditions : la base doit être acceptable suivant certains critères ; les nouvelles entités doivent être introduites *avec parcimonie* et au moyen de procédures de dérivation valides à partir de la base, etc.

Le point essentiel me semble que, si l'on veut faire jouer à la parcimonie ontologique le rôle d'un « principe de rationalité », *il est préférable de la comprendre au sens relatif plutôt qu'absolu.*

Un avantage évident de cette manière de voir est qu'elle simplifie le problème de la *justification* du principe de parcimonie ontologique, en le déplaçant vers le problème du choix de la base et, partant, en en permettant une interprétation qui n'est plus seulement de nature pragmatique : c'est *parce qu'une base donnée est meilleure qu'il est souhaitable d'y ajouter le moins possible.* En d'autres termes, la question est *d'abord* de savoir quelle est la meilleure base, et cette question ne peut être réglée à l'aide du seul principe de parcimonie ontologique.

Revenons maintenant à nos réflexions précédentes sur l'économie logique et l'économie « de tonnage brut ». À la lumière de cette dernière distinction, l'approche de style husserlien des propositions présente certes, en un sens, une économie appréciable, mais aussi une économie « de tonnage brut » qui passe à côté du sens véritable et seul légitime du principe d'économie, qui est de réduire au maximum le nombre des « principes indépendants ». En revanche, l'assomption d'états de choses non occurrents chez Chisholm représenterait une « économie logique » supérieure, en simplifiant considérablement la description des attitudes propositionnelles.

Ce diagnostic est indiscutablement justifié jusqu'à un certain point. Comme je viens de le suggérer, il est douteux que la parcimonie ontologique *au sens absolu* — la minimisation des (types d') entités — constitue à elle seule une règle sûre pour l'élaboration d'une théorie ou un critère normatif fiable pour choisir entre plusieurs théories différentes. De même, l'idéal de simplicité théorique, avec ses conséquences sur le plan ontologique, est assurément une saine préoccupation serait-ce seulement dans la mesure où il nous engage à définir, partout où c'est possible, les concepts de la théorie au moyen d'autres concepts. En redéfinissant les propositions et les événements en termes d'états de choses, Chisholm serait ainsi dans la bonne voie et le surplus de tonnage en résultant serait en définitive inessentiel.

Néanmoins, la distinction introduite plus haut entre parcimonies absolue et relative suggère que ce diagnostic est encore superficiel et qu'il ne capte pas l'essentiel. Il serait peut-être défendable si les propositions n'étaient en réalité des objets d'une espèce très particulière. La tournure « subjectiviste » de la conception de style husserlien refléterait assurément une mécompréhension grossière du principe de parcimonie, s'il s'agissait simplement de réduire, au nom de ce principe, une réalité extramentale à ses manifestations mentales sous prétexte que les secondes seraient plus assurées. Mais le mental entretient plausiblement avec les propositions, avec le logique en général, des relations plus étroites et plus profondes qu'avec d'autres objets comme les réalités physiques, les nombres, etc. Qu'on le veuille ou non, une proposition est par essence quelque chose qui apparaît dans des prestations mentales spéciales comme des croyances, des assertions, des interrogations, etc., ou dans un langage que des prestations mentales spéciales investissent d'une orientation intentionnelle. Et cela non pas simplement dans le même sens où une chose physique est dite n'apparaître que dans des états mentaux comme des perceptions : bien plus, *il ne semble y avoir de sens à parler de propositions que si ces propositions sont ce qui apparaît ou peut apparaître dans des prestations mentales spéciales, c'est-à-dire ce qui les dote d'un contenu logique.*

Là où l'existence d'une telle relation n'est pas reconnue, il devient impossible d'associer un sens intelligible au fait que les termes d'assertion, d'inférence, de négation, de référence, etc., s'ils ont une signification logique, désignent *aussi* des activités mentales, ou au fait que ceux de conditionnel, de connecteur, de conjonction, de disjonction, etc., désignent aussi des formes linguistiques. De tels faits ne pourraient qu'être mis au compte d'un parallélisme mystérieux, voire ignorés au nom d'un symbolisme vide¹.

On pourrait pourtant objecter que la simple reconnaissance d'une telle relation de dépendance étroite et essentielle n'implique encore rien de semblable à l'approche de style husserlien telle qu'elle a été esquissée plus haut. Ainsi, une approche assez naturelle pourrait être de définir la proposition comme un terme d'une relation dont l'autre terme serait l'attitude propositionnelle — comme le fait très expressément Chisholm lui-même, lorsqu'il définit l'état de choses comme étant l'objet d'une attitude propositionnelle.

Cependant, le sens des remarques ci-dessus n'est pas rencontré par la définition chisholmienne de l'état de choses. En stipulant que l'état de choses, comme à plus forte raison la proposition, doit pouvoir se tenir dans une relation extrinsèque à une prestation mentale, cette définition laisse en effet intacte la possibilité que la proposition *existe* alors qu'il n'existerait aucune prestation mentale dont elle serait le contenu. De même, par exemple, que la définition du nerf optique comme ce qui transmet les informations visuelles au cerveau n'exclut pas la possibilité que le nerf optique existe alors que le cerveau aurait cessé d'exister, de même l'état de choses peut se produire et la proposition être vraie alors qu'il n'existerait aucune attitude propositionnelle. C'est pourquoi la définition peut être qualifiée de *platoniste*, au sens où elle implique la *séparabilité* des propositions envers leurs réalisations mentales.

Il est vrai que les propositions ont des propriétés qui ne sont manifestement en aucun sens des propriétés psychologiques. Qu'une proposition don-

¹ Cf. la remarque — selon moi encore pertinente — du « psychologue logique » B. Erdmann, *Logik : Logische Elementarlehre*, 3^e éd., De Gruyter, 1923, p. 31 : « Celui qui veut normer les conditions auxquelles nos jugements sont valides (...) peut dériver de l'idée de vérité les conditions de la validité de nos jugements ; mais il ne peut pas dériver de normes pour des opérations dont il ne connaît pas l'existence (*Bestand*) ni le cours. Le devoir-être (*Sollen*) n'est pas un être, mais il est un devoir-être pour l'être. Si l'on néglige cette préoccupation, on court le risque de bâtir sur le sable d'un schématisme logique arbitraire, voire de mettre au jour des exigences qui sont exclues par les conditions factuelles auxquelles nous formons des jugements. »

née soit vraie, qu'une proposition de la forme < x est P et x n'est pas P > soit nécessairement fausse, que la proposition < x est Q > découle nécessairement de la conjonction de deux propositions < x n'est pas P > et < x est P ou x est Q >, etc., aucun de ces caractères logiques n'a quelque chose à voir avec la structure psychologique d'actes ou états mentaux, ni avec la constitution psychologique de sujets qui pensent, affirment, nient, etc. Ces caractères peuvent être étudiés de manière absolument indépendante, comme des caractères de la proposition prise « en soi ».

Mais ce fait ne remet nullement en cause le sens des remarques précédentes. Pour prendre un cas analogue, les phonèmes du linguiste ont également des propriétés indépendantes de leur réalisation dans des *concreta* physiques et de la signification associée à ceux-ci — des propriétés qui peuvent comme telles être mises au jour de façon indépendante et être soumises à des lois autonomes. Par exemple, les phonèmes /b/ et /p/ sont distincts dans le système du français, mais cette distinction est absente dans d'autres langues, comme le hawaïien. Deux *concreta* physiques différents peuvent ainsi être saisis comme phonologiquement identiques. Pourtant, il ne viendrait à l'idée de personne de tenir les phonèmes pour des entités séparables. Ils nous apparaissent au contraire avec évidence comme des entités auxquelles il n'y a aucun sens à attribuer l'existence sinon dans la mesure où ils se réalisent dans des *concreta* physiques que des actes ou états mentaux dotent d'une signification. L'opposition des phonèmes /b/ et /p/ en français peut certes faire l'objet d'une loi indépendante, mais elle serait un jeu symbolique vide s'il n'était possible de lui rattacher des faits individuels tels que celui-ci : le locuteur francophone, lorsqu'il prononce les mots « bord » et « porc », leur associe généralement une signification différente.

Il n'entre pas dans mon propos de développer davantage ce point, que nous pouvons laisser à l'état de problème. L'important est qu'il nous confronte à une question plus générale, qui concerne, pour ainsi dire, la forme d'une théorie des propositions plutôt que son contenu. De manière générale, les éléments rassemblés jusqu'ici rendent plausible l'idée que la question « quelle théorie a la meilleure base ? » — au sens très large du mot « base » retenu plus haut — est logiquement antérieure à la question « quelle théorie est la plus économe ? ». En d'autres termes, la première question est indépendante de la seconde, cependant que la parcimonie ontologique, à l'inverse, ne semble une vertu épistémologique que dans la mesure où elle est relative à la base choisie. Cette conclusion semble valable, que les suggestions ci-dessus sur le rapport entre les propositions et le mental soient correctes ou non. Il y a un sens à soumettre notre traitement des propositions au principe de parcimonie comme à un principe de rationalité, tout comme il

y a un sens à se poser la question suivante : quelle base est la plus acceptable en vue de clarifier quel genre d'entité peut bien être une proposition ? Mais ce n'est qu'en un second temps, c'est-à-dire *parce qu'*un certain domaine ou une certaine partie de théorie sont jugés meilleurs, qu'il conviendra d'y ajouter le moins possible.

Jusqu'à un certain point, ces conclusions s'accordent assez bien avec l'approche « locale » du principe de parcimonie proposée par Elliott Sober dans le domaine de la philosophie des sciences naturelles¹. D'après cet auteur, le fait que ce principe est censé s'étendre à tous les secteurs de la science rend à première vue inévitable qu'on en cherche une justification *a priori* dans des considérations de nature logique ou mathématique. Sober estime cependant que cette approche ne donne pas les résultats attendus, et qu'il convient de lui substituer le point de vue selon lequel la valeur épistémologique du principe de parcimonie dépend, « dans un contexte de recherche particulier, de considérations spécifiques au sujet traité (et *a posteriori*) ». L'idée est que le parti pris en faveur de la parcimonie n'est dans les faits justifiable qu'en référence à d'autres présuppositions qui tiennent à la théorie elle-même, aux conditions expérimentales, etc. L'application du principe de parcimonie peut être justifiée par les imperfections des instruments de mesure ou par la supposition que les relations à décrire sont plus probablement simples ou régulières, comme dans le cas de l'expérimentateur qui, au moment de figurer ses données par un graphe, dessine de préférence une courbe simple² ; mais la parcimonie peut se révéler inappropriée en d'autres circonstances, par exemple si l'objet à étudier — mettons, des secousses sismiques — réclame au contraire un suivi le plus scrupuleux possible de petites variations.

Le rapprochement me semble un peu plus qu'une analogie. Dans le cas de l'expérience de physique comme dans celui du traitement philosophique des propositions, le facteur déterminant n'est pas la parcimonie absolue, mais

¹ Voir E. Sober, « Parsimony », dans S. Sarkar & J. Pfeifer (éds.), *The Philosophy of Science : An Encyclopedia*, Routledge, 2006, p. 532 suiv. ; et Id., *From a Biological Point of View*, Cambridge University Press, 1994, p. 140-141, qui réfère sur ce point à R. Miller, *Fact and Method*, Princeton University Press, 1987.

² Ce qui constitue une économie si l'on suppose que les paramètres d'ajustement sont des variables existentiellement quantifiées. Sur la question de la simplicité de la nature, cf. les remarques en ce sens de D.L. Gunner, « Professor Smart's "Sensations and Brain Processes" », in C.F. Presley, (éd.), *The Identity Theory of Mind*, University of Queensland Press, 1967, et sa critique par W.G. Lycan, « Epistemic values », *Synthese*, 64 (1985), p. 148, et *Judgement and Justification*, Cambridge University Press, 1988, p. 141-142.

la présence de contraintes spécifiques aux objets étudiés, qui peuvent *éventuellement* imposer, directement ou indirectement, la parcimonie à l'égard de certains types d'entités. Mais la parcimonie — son degré et la nature des entités jugées superflues — doit dès lors être relative au domaine de base qui exerce de telles contraintes. Ce qui implique à plus forte raison que, si elle peut être vue comme un principe général, elle n'est pas un facteur déterminant de choix très généraux comme celui entre réalisme et idéalisme.

5. Remarques finales

En défendant l'idée que la parcimonie n'est un principe de rationalité qu'en un sens relatif, nous ne voulions pas simplement dire que les parties des théories sont plus ou moins dispensables selon qu'elles sont plus ou moins proches d'un « centre ». Notre suggestion était la suivante : la parcimonie n'est pas une vertu *en soi* ; la théorie plus parcimonieuse n'est meilleure que parce que la « base » est meilleure, et la parcimonie est inessentielle pour évaluer quelle « base » est meilleure. Ce qui a pour effet, comme on l'a noté, de déplacer la question de la justification du principe de parcimonie. La question n'est pas tant de savoir pourquoi l'économie (absolue) est préférable, mais plutôt de savoir relativement à quoi elle est préférable et pourquoi ce relativement à quoi elle est préférable est préférable.

Cette idée laisse intacte la conviction que l'économie ontologique est une vertu épistémique et que le principe de parcimonie a le sens d'un principe de rationalité. Plus encore, elle tend à renforcer cette conviction en simplifiant la question de sa justification. Il est assurément peu convaincant de dire — comme tendent à le faire les interprétations pragmatistes¹ ou esthétiques² — que le principe de parcimonie trouve sa raison d'être dans des contraintes dépendantes de l'esprit et indépendantes de toute question de vérité et de connaissance³. Il semble à tout le moins étrange de mettre la parcimonie sur le même plan que la concision ou d'autres conditions requises

¹ W.V.O. Quine, « Two dogmas of empiricism », dans Id., *From a Logical Point of View*, Harvard University Press, 2^e éd., 2003, p. 44. B. van Fraassen, *The Scientific Image*, Clarendon Press, p. 88.

² Par exemple D.B. Resnik, « Simplicity in evolutionary explanations », dans N. Rescher (éd.), *Aesthetic Factors in Natural Science*, University Press of America, 1990, p. 79-84.

³ Cf. C. Peacocke, « Explaining perceptual entitlement », dans R. Schantz (éd.), *The Externalist Challenge*, De Gruyter, 2004, p. 462 ; Id., *The Realm of Reason*, Oxford University Press, 2004, p. 96.

pour la compréhension d'une théorie ou son exposition dans des publications. Mais si de telles interprétations paraissent peu convaincantes, c'est peut-être parce que le principe de parcimonie compris au sens absolu — au sens d'une vertu *en soi* — est lui-même peu convaincant. Si la justification en termes d'efficacité déductive ou par quelque contrainte biologique semble si peu satisfaisante, c'est peut-être parce que l'économie au sens absolu n'a simplement pas à être justifiée.

Ces considérations me paraissent fournir un cadre plus sain pour une évaluation critique de la théorie des propositions de Chisholm. Le problème avec cette théorie est que l'exigence de parcimonie qui la détermine de part en part est comprise au sens absolu. Mais les réflexions précédentes font peser certains doutes sur l'idée que le principe de parcimonie, interprété en ce sens, puisse constituer une motivation suffisante pour réduire les propositions aux états de choses. Ainsi compris, ce principe n'est pas un guide suffisant pour décider s'il faut distinguer entre l'objet de la croyance — l'état de choses qui existe ou n'existe pas — et son contenu logique — la proposition qui est vraie ou fausse.

Il n'entre pas dans mon propos d'approfondir davantage la question de la rationalité épistémique, qui fait l'objet d'une littérature abondante. Pour conclure, je voudrais simplement suggérer que le quatrième facteur énuméré plus haut, l'*intuitivité*, pourrait bien jouer le rôle d'un principe de rationalité¹, et qu'il peut aussi conditionner et justifier la parcimonie ontologique *en philosophie* en contribuant plus fructueusement qu'elle à la constitution d'une « base ».

Revenons un instant sur l'argument commenté dans la section 3. Chisholm nous demande d'envisager l'hypothèse suivant laquelle des attitudes propositionnelles ordinairement considérées comme sans objet, par exemple la crainte de Jones que Robert Kennedy accède à la présidence, possèdent un objet. Puis il déclare que, faute d'argument, c'est-à-dire à défaut d'une reformulation de « il existe quelque chose tel que Jones le craint » qui soit « compatible avec l'inexistence d'un tel objet », l'hypothèse est plus raisonnable.

Mais la charge de la preuve est manifestement placée au mauvais endroit. Il eût été plus naturel de dire que l'hypothèse considérée est

¹ Cf. D. Seron, « Sur la rationalité dans les *Idées I* de Husserl », dans M. Broze, B. Decharneux, S. Delcomminette (éds.), *All'eu moi katalexon... « Mais raconte-moi en détail... » (Odyssee, III, 97)*, Vrin-Ousia, 2008, p. 695-704 ; D. Seron, « Husserl et Cohen : Deux conceptions opposées de la rationalité ? », dans O. Feron (éd.), *Figuras da Racionalidade : Neokantismo e Fenomenologia*, Centro de Filosofia da Universidade de Lisboa, 2011, p. 125-140.

franchement déraisonnable, et qu'il est besoin d'arguments extrêmement forts pour la rendre raisonnable. Pourquoi Chisholm s'y prend-il autrement ? La présence d'un quantificateur existentiel ne fournit ici aucune réponse, car le problème est précisément de savoir sur quoi on quantifie (en fait, la demande de « reformulation » est secondaire). La réponse de Chisholm apparaît dans la condition (1) : l'énoncé « Jones craint que Robert Kennedy accède à la présidence » « semble nous engager envers l'existence d'un certain objet », à savoir envers l'existence de l'objet de la crainte de Jones. Mais les raisons pour lesquelles Chisholm regarde cette interprétation comme une interprétation par défaut ne sont pas claires. Que veut dire « semble » ici ? À l'homme ordinaire, non initié aux subtilités de la logique fregéo-russellienne, il *semble* plutôt — avec un haut degré d'évidence — que le monde ne renferme aucun fait susceptible d'être l'objet de la crainte de Jones. Si Chisholm ne voit pas les choses de cette manière, c'est parce qu'il considère que la lecture la plus *simple* — la lecture quantifiée « il existe quelque chose tel que Jones le craint » — est *a priori* la plus raisonnable, et que la charge de la preuve incombe à celui qui veut en changer. En d'autres termes, il s'en remet d'emblée à la parcimonie comme à un principe de rationalité valable indépendamment, en particulier indépendamment de toute donnée *descriptive*. Ce n'est pas par accident que l'approche de Chisholm se révèle à ce point contre-intuitive, voire coûteuse en un certain sens. La promotion de la parcimonie *au sens absolu* au rang de principe minimal de rationalité ne peut qu'avoir pour effet un envol spéculatif qui finit par rendre le principe de parcimonie lui-même difficilement intelligible ou justifiable, avec pour conséquence qu'elle nous laisse sur les bras d'énigmatiques entités dont il y a tout lieu de douter qu'elles soient autre chose que des constructions *ad hoc*.